

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2024 du corps des collaborateurs et collaboratrices scientifiques de l'université de Fribourg

Date : Mardi, 28 mai 2024

Heure : 17:00 à 18:20 h

Lieu : Pavillon vert

Présence : 21 membres (selon la liste de présence)

Direction : Nathalie Dherbey Chapuis et Pierre Brodard

Procès-verbal : Annabelle Truffer, Secrétaire du CSWM

Ordre du jour

1. Salutations
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Rédaction du procès-verbal et décompte des voix
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27.09.2023
5. Rapport annuel
 - a. Présidence
 - b. Commission de la formation continue
 - c. Sénateur
6. Finances
 - a. Compte annuel 2023
 - b. Rapport de révision 2023
7. Élections
 - a. Présidence
 - b. Réviseur-euse-s
8. Programme pour 2024
 - a. Informations
 - b. Budget 2025
9. Varia

1. Salutations

Nathalie Dherbey Chapuis ouvre l'assemblée générale ordinaire en saluant les participant.e.s. Elle présente ensuite le corps des collaborateur.trice.s scientifiques de l'Université de Fribourg, en détaillant sa composition et ses buts.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Rédaction du procès-verbal et décompte des voix

Le procès-verbal sera rédigé par la secrétaire actuelle, Annabelle Truffer. Les voix seront également comptées par Annabelle Truffer.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27.09.2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27.09.2023 est accepté à l'unanimité.

5. Rapport annuel

a. Présidence

Les membres du Comité CSWM 2023-2024 sont présentés par Nathalie Dherbey Chapuis :

- Andreas Stoller et Zana Demiri (Faculté des Sciences Économiques & Sociales)
- Géraldine Cattilaz et Oliver Gautschi (Faculté de Droit)
- Miriam Stawski et Désiré Ngwene (Faculté de Théologie)
- Florian Lanz et Owais Abdul Hameed (Faculté de Sciences et de Médecine)
- Aurélie Zurbrügg et Alexandre Varela (Faculté des Lettres)
- Jon Mosar (Fond de Formation continue)
- Dominique Lysser (Action Uni)
- Pierre Brodard (Sénat, co-président, *trésorier ad interim*)
- Nathalie Dherbey Chapuis (co-présidente)

Ensuite, Nathalie Dherbey Chapuis présente le rapport annuel du comité. Elle explique qu'il y a eu six séances de comité en 2023 pour gérer les affaires courantes, ainsi qu'une rencontre avec la rectrice le 21 mai 2024.

Un des principaux sujets abordés lors de cette séance était la définition des membres du CSWM. De plus, la question de la distribution des primes de l'État a été mise en avant. Une demande de promotion interne et d'une formation continue gratuite a également été formulée. Par ailleurs, la faible représentation du CSWM dans les organes universitaires a été un point crucial de discussion. La répartition habituelle est de quatre professeur.e.s, d'un membre du CSWM, d'un membre de l'AGEF, plus trois places restantes qui pourraient être attribuées au CSWM. Cependant, obtenir plus de représentants semble assez difficile et il y a peu d'espoir que cela change.

En septembre 2023, Annabelle Truffer a rejoint le Comité du CSWM en tant que nouvelle secrétaire.

Pierre Brodard assume le rôle de trésorier par intérim et partage également avec Nathalie Dherbey Chapuis les responsabilités du présidium. Le CSWM est actuellement représenté dans presque toutes les commissions universitaires, mais il y a encore une place vacante dans la commission Unisocial. Il est crucial que le CSWM soit représenté dans cette instance importante.

Le comité de CSWM a pris position à sept reprises, notamment pour l'intégration de l'HEP. Il a été également essayé à renforcer les liens avec d'autres organisations, aboutissant à des rencontres fructueuses avec l'AGEF et l'ACIDUL.

Les journées des doctorant.e.s ont été organisées le 14 février 2023 et le 7 novembre 2023. En outre, des rencontres pour les Post-docs sont prévues les 6 et 7 mars 2024. Le Comité de CSWM remercie les personnes présentes pour leur engagement et leur collaboration continue, et espère de les voir nombreuses lors des prochains événements.

Plusieurs actions ont été menées au cours de l'année pour améliorer les conditions de travail :

- **Juin 2023** : un sondage sur la discrimination de genre a révélé des résultats choquants, soulignant la persistance des discriminations.
- **Mars 2024** : dans le cadre d'une étude de l'UNIL (projet COST), une enquête auprès des post-docs a été réalisée. Ce sondage, diffusé dans toutes les universités suisses, nous a permis de recueillir des données spécifiques à Fribourg.
- **Avril 2024** : un groupe de travail sur le "Bien-être au travail", motivé par l'UNIL, a été constitué avec 14 participant.e.s. Ce groupe a identifié les problèmes et proposé des solutions, aboutissant à une atmosphère positive. L'université a signé la charte CoARA pour améliorer les conditions de travail.
- **11 avril 2024** : rencontre avec M. Ries et Mme Soom-Chardonnens du PGB, responsables des fonds alloués par Swissuniversities, pour discuter des réponses possibles aux problèmes identifiés.
- **24 mai 2024** : Mme Giraud a été élue au comité CoARA, apportant une transparence accrue et une prise en compte des problèmes qui nous concernent. Son intégration au sein du groupe de travail sur le "Bien-être au travail" est prévue.
- **À venir** : le Comité de CSWM participera aux initiatives du PGB pour combattre les discriminations et améliorer le bien-être au travail. Des rencontres sont prévues avec M. le Vice-Doyen Ries, le Service de Promotion de la Recherche, le Service de Médiation et le Service d'Égalité, Diversité et Inclusion. L'objectif est de cibler les discriminations, d'influencer les décisions de financement et d'améliorer les conditions de travail du corps intermédiaire.

b. Commission de la formation continue

Les Fonds d'Action et de Formation Continue sont des outils cruciaux pour le corps intermédiaires, offrant un soutien financier pour l'organisation des conférences ou ateliers à thème original, ainsi que pour la participation à des conférences et séminaires en Suisse ou à l'étranger. Ces deux fonds rencontrent un succès indéniable, avec de nombreux chercheur.euse.s qui en bénéficient.

En 2023, le Fonds d'Action a soutenu le court métrage Protagoras (Théologie) avec un montant de 714 CHF, couvert par le budget CSWM. Concernant le Fonds de Formation continue, il y a eu 74 demandes, avec un total de 54'897CHF distribués. Les demandes se répartissent comme suit : 3 en Sciences et Médecine, 10 en Droit, 9 en Théologie, 31 en Lettres et 21 en SES. Globalement, le budget n'a pas été entièrement utilisé.

Un grand merci aux membres de la commission 2024:

Sara Grunho Pereira, Viktoria Vitanova-Kerber, Christelle Zagato, Jetë Islami, Djily Diagne, Marie-Anne Morand et Jon Mosar.

Pour l'avenir, il est essentiel d'améliorer le contrôle des fonds. Actuellement, il n'existe aucun moyen de vérification. Il est également important d'augmenter le budget du Fonds de Formation Continue avec la création de la sixième faculté, car cela entraînera une augmentation du nombre de membres. Il est indispensable d'obtenir une liste complète de nos membres.

Le budget du Fonds de Formation Continue est alloué par le recteur. Actuellement, on est largement en dessous du budget. Les demandes pour le Fonds d'Action sont couvertes par le budget du CSWM. En 2023, ces demandes s'élevaient à 714 CHF. Le montant maximal est de 4'000 CHF par projet.

Le travail des membres du groupe est désormais géré électroniquement, ce qui facilite la maintenance des dossiers.

Il est crucial d'encourager la participation des représentant.e.s de toutes les facultés afin de garantir une couverture équitable et représentative.

c. Sénateur

Pierre Brodard, le sénateur du CSWM, présente le rôle du Sénat. Le Sénat est l'organe délibératif suprême de l'université, où la rectrice assiste en tant qu'observatrice, parmi ses 12 membres composés de trois professeur.e.s, un.e étudiant.e et un membre du CSWM.

Il passe ensuite en revue les principales activités du Sénat durant les semestres d'automne 2023 et de printemps 2024. Ses activités incluent l'approbation des comptes et des dossiers transversaux, comme le service de médiation, qui présente chaque année un rapport sur la prévention du harcèlement, offrant une alternative au recours direct au service du personnel. De plus, trois médiateur.trice.s ont été nommé.e.s pour un mandat de trois ans.

Cette année, les points à l'ordre du jour incluent la procédure d'élection de la rectrice sur proposition de l'Assemblée plénière. La composition actuelle de l'Assemblée plénière est la suivante: les professeur.e.s (380 personnes), le CSWM (10 membres) et le personnel technique (10 membres). Les corps intermédiaires restent sous-représentés (9%) dans l'Assemblée plénière. La prochaine élection aura lieu dans 5 ans. L'objectif est de modifier cette composition d'ici là.

Des présentations thématiques ont été également au programme, couvrant des sujets tels que ChatGPT et le nouveau système d'évaluation des professeurs.

En outre, des révisions partielles des statuts sont prévues, notamment l'intégration de l'HEP, ainsi que des modifications relatives au centre alimentaire et à la construction.

6. Finances

a. Compte annuel 2023

Les comptes seront présentés lors de l'assemblée générale extraordinaire.

b. Rapport de révision 2023

La décharge ne concerne que les activités internes du comité. Les finances seront déchargées durant l'Assemblée générale extraordinaire, dédiée aux points financiers retirés de l'ordre du jour de cette Assemblée générale.

7. Élections

a. Présidence

La présidence est élue pour un mandat d'un an¹. Il est proposé d'élire Pierre Brodard et Nathalie Dherbey Chapuis. Jon Mosar souligne la dynamique positive entre les deux candidats et exprime son soutien à leur élection. Oliver Gautschi remercie chaleureusement Nathalie Dherbey Chapuis et Pierre Brodard pour leur disponibilité à assumer cette responsabilité, soulignant leurs nombreuses contributions au cours de l'année passée.

Nathalie Dherbey Chapuis et Pierre Brodard sont élu.e.s à l'unanimité à la présidence du Comité de CSWM.

b. Réviseur-euse-s :

Jon Mosar et Pascale Spicher sont élu.e.s à l'unanimité en tant que réviseur.e.s.

¹ Art. 13 al. 1 des Statuts du CSWM : <https://www.unifr.ch/cswm/de/assets/public/files/Reglemente/statuten-der-körperschaft-der-wissen-schaftlichen-mitarbeiter-und-mitarbeiterinnen-der-universität-freiburg.pdf>

8. Programme pour 2024

a. Évènements organisés par les CSWM/

Ce soir, le Comité de CSWM invite les membres à un pique-nique canadien qui aura lieu après l'Assemblée générale. D'autres événements seront également organisés tout au long de l'automne.

b. Budget 2025

Cf. annexe 1. La répartition du budget entre les facultés a été calculée au prorata du nombre de collaborateur.trice.s scientifiques par faculté. C'est le principal changement en comparaison avec les années précédentes. Le budget général reste le même, mais à l'intérieur, il y a des changements pour que la répartition soit basée sur des raisons claires et logiques.

En comparaison avec l'année 2024, il y a 1'000 fr. de moins de budget pour le Comité de CSWM, 100 fr. de moins pour le dîner avec les membres des commissions, et 500 fr. de moins pour les apéros.

Pour le budget 2025, il y a une perte de 4'490 fr. qui est prévue. Le but est de réduire chaque année cette perte.

9. Varia

-

Annabelle Truffer, Fribourg, le 28.05.2024.

Annexe 1/ Anhang 1: Budget 2025

<i>Incomes</i>	<i>2025 in CHF</i>	<i>Expenses</i>	<i>2025 in CHF</i>
Rectorat	11'860.00	Secretary	7'000.00
Membership fees via AGEF (40 Fr.)	14'000.00	Fund of Continuing Education	1'700.00
Membership fees direct (40 Fr.)	3'000.00	CSWM Committees	11'000.00
Interest	50.00	Commissions (Diner)	400.00
Extraordinary Income	-	Faculty of Theology *	410.00
Loss	4'490.00	Faculty of Law *	1138.00
		Faculty of SES *	899.00
		Faculty of Philosophy *	2'663.00
		Faculty of Science *	3'390.00
		Social Activities & Aperero	1'500.00
		ActionUni	300.00
		Various	1'000.00
		Action Fund	2'000.00
		Transfert	-
Total	33'400.00	Total	33'400.00

* La répartition du budget entre les facultés a été calculée au prorata du nombre de collaborateurs et collaboratrices scientifiques par faculté.

* Die Verteilung des Budgets an die Fakultäten erfolgte entsprechend dem Verhältnis der Anzahl wissenschaftlicher Mitarbeiter und Mitarbeiterinnen pro Fakultät.